



Loi pour la reconquête de la biodiversité : dix ans d'Agences régionales de la biodiversité

POLITIQUE PUBLIQUE Espaces de coopération autant que d'ingénierie, les Agences régionales de la biodiversité (ARB) – créées par la loi de 2016 – fédèrent collectivités, services de l'État, acteurs socio-économiques, scientifiques et associatifs autour de plusieurs missions. Elles traduisent les politiques publiques en actions concrètes, les incarnent et les adaptent aux spécificités de chaque territoire et aux réalités du terrain.



Avec la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, l'État et les régions faisaient « le pari des territoires » en scellant un pacte de coopération qui encourageait l'implication des collectivités territoriales et de tous les acteurs locaux à préserver et restaurer la biodiversité. Au cœur de cette alliance un nouvel outil partenarial était créé : les Agences régionales de la biodiversité (ARB). Fondées sur une gouvernance partagée entre les régions et l'OFB – qui en assure la vice-présidence *via* ses directeurs régionaux –, les ARB ont progressivement construit leur action à la charnière entre les politiques nationales (SNB) et régionales (SRB) en faveur

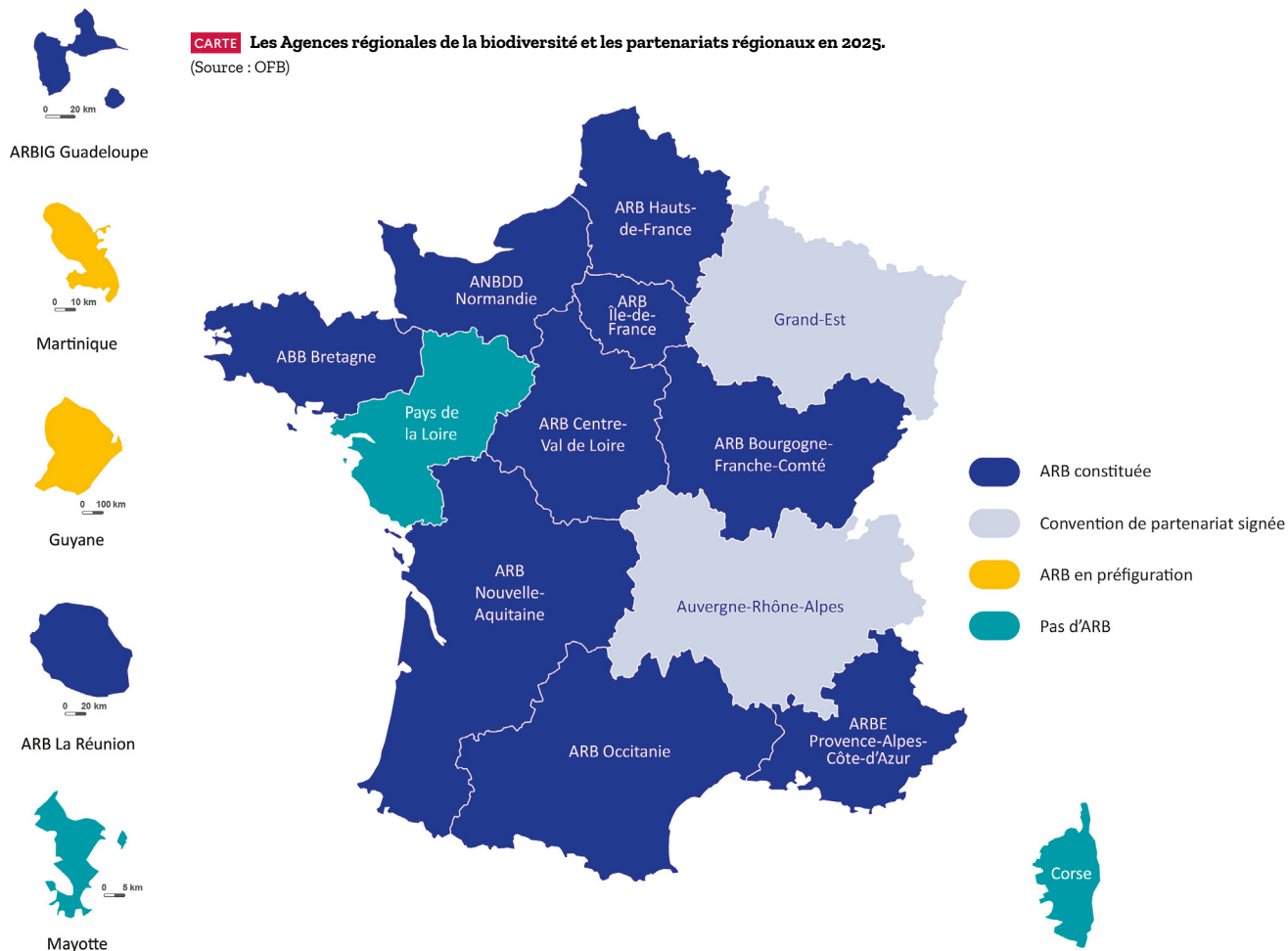
de la biodiversité. Structures agiles et innovantes, elles se sont installées dans le paysage régional en mobilisant, en fédérant et en renforçant les énergies locales, en construisant une offre de service concrète en matière d'ingénierie et d'accompagnement des porteurs de projets, ainsi qu'en valorisant les connaissances locales sur la biodiversité.

La première ARB a vu le jour en 2018. Le modèle s'est largement imposé depuis, avec onze ARB créées sous forme de structures, deux régions qui ont fait le choix de la coopération sous forme conventionnelle, et deux autres régions qui ont engagé les travaux de préfiguration (voir la **carte p.44**). Créé en 2017, le

statut d'établissement public de coopération environnementale (EPCE) est aujourd'hui le plus plébiscité (huit ARB sur onze) ; mais d'autres formes sont aussi mobilisées (groupement d'intérêt public ou convention).

Autour des ARB, les partenaires ont appris à dialoguer et à travailler ensemble en construisant une action adaptée aux spécificités et aux enjeux du territoire régional, tout en l'articulant avec les grandes stratégies nationales. En ce sens, les ARB sont devenues des relais forts de l'OFB en animant le déploiement territorial de ses grands programmes de mobilisation, de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs.

→ Séminaire des Agences régionales de la biodiversité aux îles du Frioul en 2025.
© ARB Région Sud



Quand biodiversité rime avec stratégie et cohérence des politiques publiques

La première force des ARB tient à leur capacité à faire dialoguer, à l'échelle régionale, différents types d'acteurs. Stratégies régionales pour la biodiversité, séquence « Éviter, réduire, compenser », schémas de cohérence écologique, déclinaison de la stratégie nationale pour les aires protégées... Autant de cadres qui gagnent en efficacité dès lors qu'ils sont articulés entre eux. Les ARB jouent ce rôle de mise en cohérence, en veillant à ce que les enjeux de biodiversité s'intègrent dans des secteurs aussi variés que l'aménagement du territoire, l'agriculture, les transports ou le tourisme. Une approche transversale qui évite les angles morts et maximise l'impact de chaque décision publique.

Des porteurs de projets accompagnés, un réseau d'acteurs engagés

C'est peut-être là que l'action des ARB se fait la plus tangible. En 2025, près de 2 000 porteurs de projets – collectivités, associations, entreprises – ont bénéficié de leur appui, qu'il s'agisse d'orientation vers des financements, d'ingénierie de projet ou d'animation de réseaux. Les ARB assurent notamment la territorialisation de dispositifs nationaux, comme « Territoires engagés pour la nature » (TEN) ou « Entreprises engagées pour la nature » (EEN). Les collectivités accompagnées sont encouragées à entraîner les entreprises de leur territoire dans cette dynamique, renforçant ainsi la cohérence et le dialogue à l'échelle locale. Signature des ARB, les « Biodiv'Tour » incarnent cet esprit : ces visites de terrain organisées entre pairs permettent de découvrir

des projets inspirants et de favoriser le passage à l'action. En 2025, une cinquantaine ont été proposées. En Guadeloupe, cette dynamique a franchi une nouvelle étape.

« À l'instar de sa déclinaison dédiée aux collectivités, le Biodiv'tour Entreprises vise à rassembler les acteurs économiques autour d'initiatives concrètes. La première édition, organisée en décembre 2025, a été accueillie par l'établissement hôtelier Pierre & Vacances. Plusieurs entreprises locales ont échangé autour d'un projet de restauration des écosystèmes secs, abordant l'érosion du littoral, les espèces exotiques envahissantes, la sensibilisation de la clientèle et des riverains et la gestion des déchets. Cela favorise les retours d'expérience, le partage de solutions autour d'enjeux spécifiques à nos territoires et l'engagement des acteurs économiques dans la préservation de la biodiversité exceptionnelle de notre archipel. » Kanell Ambroise, directrice de l'Agence régionale de la biodiversité des Îles de Guadeloupe.



→ Première édition du « Biodiv'tour Entreprises » en Guadeloupe, en décembre 2025.

© ARB-IG

Donner envie d'agir : sensibiliser, former, mobiliser

Convaincre ne suffit pas, encore faut-il donner les clés pour passer à l'action. Les ARB sensibilisent un large public, sous des formes multiples : une centaine de webinaires, des formations, des partages d'expériences, des rencontres territoriales, des outils pédagogiques et des publications... Ce sont près de 20 000 participants qui ont suivi ces actions de sensibilisation en 2025.

À l'occasion des élections municipales, les agences ont uni leurs forces afin de produire le guide *Ma commune demain, la nature comme solution*, conçu pour accompagner les élus dans la compréhension des co-bénéfices que la biodiversité apporte à la santé, à la sécurité alimentaire ou à l'attractivité de leur territoire.

La connaissance comme boussole de l'action

Agir efficacement en faveur de la biodiversité suppose de mieux connaître le patrimoine naturel de son territoire et d'identifier précisément les enjeux locaux de préservation et de restauration. Les ARB sont des acteurs structurants de la connaissance naturaliste régionale : animation d'observatoires, système d'information géographique, soutien aux Atlas de la biodiversité communale, déploiement des sciences participatives, structuration de bases de données.

En 2025, plus de 28 millions de données naturalistes ont été traitées par les ARB. Derrière ces volumes, l'ambition est claire : mettre la connaissance au service des décisions et des porteurs de projets. Ces données alimentent directement les stratégies régionales, éclairent les choix des collectivités et rendent visibles des réalités qui, sans ce travail de fond, resteraient dans l'ombre.

Un réseau innovant au service des territoires, une biodiversité en partage

Ces actions prennent tout leur sens sur les territoires grâce au positionnement singulier des ARB : structures techniques sans être enfermées dans une seule discipline, transversales par nature, elles savent se saisir de thématiques émergentes (santé, adaptation au changement climatique, alimentation) là où la biodiversité et les autres enjeux sociétaux se croisent. Elles portent un message constant : la biodiversité n'est pas une politique parmi d'autres, elle irrigue l'ensemble des politiques publiques et constitue une source essentielle de solutions.

Dix ans après, même si elles n'ont pas émergé au même moment, n'ont pas les mêmes formes juridiques ni exactement les mêmes champs d'action – et c'est précisément cette pluralité qui fait leur force –, les ARB ont un ADN commun fondé sur la coopération, l'innovation et l'agilité.

Ensemble, elles forment désormais un réseau. Elles s'enrichissent des expériences et expertises de chacune et mutualisent leurs moyens pour continuer à expérimenter, à partager les enjeux et solutions et à décroisser. Les temps d'échanges réguliers par groupes thématiques entre ARB, ainsi qu'avec l'OFB, permettent de faire émerger des réponses communes à des enjeux partagés. Pour incarner l'unité et la dynamique nationale du réseau des ARB, une identité visuelle a été créée.

Mais au-delà des symboles, c'est une conviction partagée qui anime le réseau : face à l'urgence de préservation du vivant, agir ensemble, dans les territoires, apporte des solutions concrètes et efficaces. Depuis dix ans, les ARB l'incarnent et le démontrent. ■



→ Page de couverture du dépliant *Ma commune demain*.



TÉMOIGNAGES



Antoine Derieux

Directeur régional OFB Normandie,
Vice-Président de l'Agence normande de la biodiversité
et du développement durable (ANBDD)

Pour une direction régionale de l'OFB, disposer d'un outil comme l'ARB est un formidable levier pour démultiplier notre action en région, améliorer la portée et l'efficacité de nombreux programmes nationaux et explorer de nouveaux sujets.

L'ARB se place comme animatrice multithématique au service de l'ensemble des partenaires régionaux. Ce positionnement singulier permet toutes les passerelles dans un espace de dialogue constructif et le portage de projets ambitieux. Le mandat de vice-président nous confère un rôle particulier de relation permanente avec le président de l'ARB (représentant de la région) et de co-pilotage de la structure et de son équipe.

En Normandie, l'ANBDD (Agence normande de la biodiversité et du développement durable) s'est imposée progressivement comme un acteur incontournable des sujets autour de la biodiversité, en développant un important travail sur la connaissance des espèces locales

et des habitats et en mettant ces données locales à la disposition de tous. Grâce à ces connaissances et par l'expertise de ses agents, la structure accompagne au quotidien les collectivités, les entreprises, les associations, les gestionnaires d'aires protégées... Force d'innovation, l'ANBDD explore de nouveaux sujets comme le lien entre santé et biodiversité, l'adaptation au changement climatique, et anime également un dispositif régional de fonds de financement participatif. Elle porte par ailleurs les sujets liés au développement durable avec une équipe dédiée et un second vice-président, issu du monde universitaire.

L'ARB est donc pour nous un outil indispensable pour mettre en commun les projets, optimiser les financements et régionaliser les dispositifs et les programmes nationaux de l'OFB.



Anne Claudius-Petit

Présidente de l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement
Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARBE PACA), Conseillère régionale,
Présidente du Parc naturel régional de Camargue

En créant l'ARBE PACA, l'OFB et la Région Sud ont souhaité se donner des moyens supplémentaires d'action pour mobiliser les acteurs dans la préservation et la reconquête de la biodiversité. Au bout de six ans d'existence, l'ARBE permet d'organiser une véritable coopération entre acteurs grâce à sa gouvernance élargie et sa capacité à mobiliser et à fédérer de nombreux partenaires techniques (agences d'urbanisme, CAUE, gestionnaires d'espaces naturels, associations environnementales, agences de développement...).

Ce positionnement de coordinateur agile et opérationnel se traduit par le déploiement de nombreuses actions mutualisées à fort impact, dans les domaines de la connaissance, du conseil et de l'accompagnement des collectivités, de la sensibilisation, de la formation et de l'information.

Elle contribue activement aux stratégies régionales en prolongeant l'action de la Région Sud et en l'articulant avec les stratégies nationales et les programmes de l'OFB : Stratégie régionale biodiversité 2025-2030 (SRB), Plan régional de transformation écologique (Cop régionale), Stratégie régionale espèces exotiques envahissantes (SREEE), plan d'action territorial de la Stratégie nationale aires protégées (SNAP)... Elle participe à leur construction, à leur animation et en déploie une partie des actions programmées.

L'ARBE est devenu pour nous un outil précieux dans la mise en œuvre de la transition écologique et la reconquête de la biodiversité sur le territoire régional, dans une approche concertée avec l'État et l'OFB, au travers d'actions collectives déployées au plus près du terrain, au service des différents acteurs et porteurs de projets.

AUTEURS

David Poncet, OFB, Direction acteurs et citoyens
Alexandrine Gagnaire, ARB Centre-Val de Loire
Tiffany Héraut Léger, ARB Nouvelle-Aquitaine

CONTACT

david.poncet@ofb.gouv.fr